

# Non à toute augmentation des droits de scolarité

Luc Allaire

Le président de la CSQ, Réjean Parent, a été invité à participer à l'équipe de travail sur le maintien et l'accès à des services éducatifs de qualité, l'un des huit groupes de travail mis sur pied par le gouvernement Charest à la suite du Forum des générations.

« Le fléchissement démographique et l'état des finances publiques constituent la toile de fond de toutes nos discussions, résume Réjean Parent. Mais l'approche du gouvernement est plus *soft* qu'elle n'était. » En effet, toutes les positions envisagées sont très généreuses : « La société québécoise doit absolument accorder une plus grande valeur à l'éducation », affirme-t-on. « Plus que jamais, le Québec doit se mobiliser pour empêcher que des personnes qui en ont pourtant les aptitudes ne puissent se qualifier. »

Cependant, si les intentions sont généreuses, il en va tout autrement lorsque vient le temps de parler du financement des services éducatifs. Ainsi, pour régler le problème de sous-financement des universités qui a fait l'unanimité en commission parlementaire, le gouvernement n'envisage pas d'autres avenues que l'introduction de droits de scolarité pour la formation professionnelle et la formation technique et l'augmentation des droits de scolarité à l'université.

Sur ce point, « il est clair que la CSQ s'opposera à toute introduction de droits de scolarité, que ce soit à la formation professionnelle ou au cégep, et à toute augmentation à l'université », a martelé Réjean Parent.

Par ailleurs, il a été annoncé à l'équipe de travail que le gouvernement du Québec envisage sérieusement la possibilité de confier aux commissions scolaires la responsabilité de l'organisation et de la gestion des centres de la petite enfance (CPE). Selon le gouvernement, un transfert complet de l'ensemble des budgets des CPE permettrait de bénéficier d'économies d'échelles qui serviraient à maintenir ou à améliorer les services aux jeunes et de leur offrir de meilleures perspectives de réussite scolaire. « Il faudra étudier cette recommandation plus à fond, a commenté Réjean Parent. La prise en charge des enfants par les commissions scolaires, dès l'âge de 2 ans, permettrait un meilleur dépistage précoce. Mais nous devons étudier les inconvénients possibles d'un tel changement. »

Le rapport final de cette équipe de travail sera rendu public bientôt. Au moment de mettre sous presse, le consensus était loin d'être acquis.

## Offrez aux élèves des moments remplis d'émotions!

Les Productions  
des Disques Diamant Bleu  
présentent



*L'Épave de la Terre*

**Un spectacle magique à votre école pour les élèves du niveau primaire**

Un spectacle éducatif, interactif, musical, théâtral et multimédia qui amènera les jeunes à des prises de conscience écologiques et humaines profondes.

**Nouveau!** Concepts d'ateliers pour les jeunes



À la recherche du  
**Petit Prince**

Dans sa nouvelle version multimédia

**Une comédie musicale féerique à votre école.**

**Un spectacle magique pour les jeunes du niveau primaire.**

(Spectacle interactif)

Une impressionnante production où chansons, théâtre, danse, marionnettes, magie, décors et costumes des plus colorés sont au rendez-vous.

Visitez notre site web:  
[www.diamantbleu.com](http://www.diamantbleu.com)

Pour information et réservation  
**PARTOUT AU QUÉBEC**  
contactez Les Productions des Disques Diamant Bleu  
**(418) 831-1954**